

**Bruxelles, le 29 juin 2026
(OR. en)**

EUCO 11/26

**CO EUR 9
PV/CO EUR 3**

PROCÈS-VERBAL

Objet: Réunion du Conseil européen (19 mars 2026)

Lors de sa réunion des 18 et 19 juin 2026, le Conseil européen a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 19 mars 2026, qui figure dans le présent document, et a décidé de le rendre public.

1.	Échange de vues avec la présidente du Parlement européen	3
2.	Échange de vues avec le président ukrainien	3
3.	Échange de vues avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies	3
4.	Adoption de l'ordre du jour	3
5.	Ukraine	3
6.	Moyen-Orient	3
7.	Compétitivité et marché unique	3
8.	Défense et sécurité européennes	4
9.	Migrations	4
10.	Multilatéralisme	4
11.	Autres points	4
12.	Adoption des conclusions	4
13.	Nomination du vice-président de la Banque centrale européenne	4
14.	Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil européen du 18 décembre 2025 et décision de le rendre public	4

1. Échange de vues avec la présidente du Parlement européen

La présidente du Parlement européen s'est exprimée devant le Conseil européen.

2. Échange de vues avec le président ukrainien

Le Conseil européen a procédé à un échange de vues avec le président ukrainien, Volodymyr ZELENSKY, par vidéoconférence.

3. Échange de vues avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies

Le Conseil européen a procédé à un échange de vues avec le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António GUTERRES.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil européen a adopté son ordre du jour, qui figure dans le document EUCO 3/26. Il a décidé de supprimer le point "Prochain cadre financier pluriannuel" et de revenir sur cette question lors d'une prochaine réunion.

5. Ukraine

Le Conseil européen s'est penché sur l'évolution récente de la situation en ce qui concerne l'Ukraine. Le texte figurant dans le document EUCO 2/26 a reçu le soutien ferme de 25 chefs d'État ou de gouvernement.

Le Conseil européen reviendra sur la question de l'Ukraine lors de sa prochaine réunion.

6. Moyen-Orient

Le Conseil européen s'est penché sur les derniers événements survenus au Moyen-Orient.

7. Compétitivité et marché unique

Le Conseil européen a débattu de la question de la compétitivité et a fourni de nouvelles orientations sous la forme d'un plan intitulé "Une Europe, un marché".

Le Conseil européen procédera régulièrement à un examen des progrès accomplis dans tous les volets, en fournissant des orientations stratégiques supplémentaires en tant que de besoin. Il reviendra notamment sur les questions abordées sous "Prix de l'énergie abordables et union de l'énergie 2030" en juin 2026 pour faire le point sur les progrès accomplis.

Le Conseil européen s'est penché sur les priorités pour le Semestre européen 2026 et sur le projet de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro.

8. Défense et sécurité européennes

Le Conseil européen a examiné la question de la défense et de la sécurité européennes.

9. Migrations

Le Conseil européen a fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses conclusions sur les migrations.

10. Multilatéralisme

Le Conseil européen a examiné la question du multilatéralisme.

11. Autres points

Le Conseil européen a abordé les points suivants:

- Renforcer la résilience démocratique de l'Europe,
- Protéger les enfants en ligne,
- Régions orientales de l'UE limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine, et
- Fleuve Dniestr.

12. Adoption des conclusions

Le Conseil européen a adopté les conclusions qui exposent le résultat de ses discussions (doc. EUCO 1/26).

13. Nomination du vice-président de la Banque centrale européenne

Le Conseil européen a décidé de nommer M. Boris VUJČIĆ vice-président de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, à partir du 1^{er} juin 2026 (EUCO 7/26).

14. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil européen du 18 décembre 2025 et décision de le rendre public (EUCO 27/25)

Le Conseil européen a approuvé le procès-verbal de sa réunion tenue le 18 décembre 2025, qui figure dans le document EUCO 27/25, et a décidé de le rendre public.